

Christian de Montlibert

Centre de Recherches et d'Etudes en Sciences Sociales (CRESS), Université Marc Bloch

Les sciences sociales et les transformations des systèmes universitaires

On sait les transformations intenses et rapides des systèmes universitaires voulues par l'OCDE, les institutions européennes et les gouvernements des Etats ralliés au néolibéralisme¹ mais ces changements n'affectent pas seulement les règles de droit qui régissaient jusqu'alors le fonctionnement des universités, elles concernent aussi leurs modalités d'organisation les plus pratiques (localisation, bâtiments, organisation de services fonctionnels etc.). En la matière, des incitations au regroupement et à la concentration des systèmes d'enseignement et de recherche, inspirées non pas par des préoccupations épistémiques de confrontation des savoirs mais par un « esprit gestionnaire » issu tout droit de la volonté de rationalisation installée au cœur de l'« esprit du capitalisme »², sont déjà à l'œuvre dans plusieurs villes universitaires françaises, aussi m'a-t-il semblé nécessaire de rappeler les principales caractéristiques des fusions-acquisitions qui ont transformé la structure du champ économique et d'interroger les concentrations universitaires à cette aune. En ce sens, les sciences sociales peuvent contribuer à mieux saisir le sens des réformes et à mieux appréhender leurs effets.

D'abord il faut souligner que la vague des fusions acquisitions des années 1980-2000 n'est pas apparue au hasard, mais a suivi la déréglementation financière organisée, dès 1981, par le gouvernement Reagan et, en France, dès 1986, par le ministre des finances du gouvernement de Laurent Fabius, Pierre

Bérégofoy. Ces fusions avaient comme objectif de permettre une augmentation de « la valeur actionnariale », soit une augmentation des profits des capitaux investis. Cela correspond à une transformation des règles qui avaient cours jusqu'alors dans le capitalisme comme l'a bien montré, entre autres, Neil Fligstein³.

Ensuite, ces opérations de fusions-acquisitions ne fonctionnent que parce qu'elles comblent la « *libido dominandi* » des dirigeants⁴ qui cherchent à conquérir non seulement de nouveaux espaces économiques (en s'emparant de nouveaux marchés ou en éliminant des concurrents qui tenaient des marchés anciens), mais aussi des corps (des agents avec des compétences données), du capital culturel sous la forme des idées (brevets, inventions, politiques commerciales etc.) et du capital symbolique (confiance dans des produits, respectabilité et attachement à une marque etc.)⁵. Nombre de ces opérations se soldent par un renforcement du pouvoir des directions. De fait, la guerre, plus que la rationalité économique, est le modèle sous-jacent de ce type de pratiques. Elles ne se mettent en place qu'avec l'appui des stratégies qu'affirment être les cabinets conseils⁶ qui prospèrent dans ces démarches en y important et imposant des modes de pensée spécifiques⁷.

¹ Denord François, « Le prophète, le pèlerin et le missionnaire. La circulation internationale du néolibéralisme et ses acteurs », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, 2002, pp. 9-20 ; Jennar Raoul Marc, Kalafatides Laurence, *L'AGCS. Quand les Etats abdiquent face aux multinationales*, Paris, Raisons d'agir, 2007.

² Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, trad. I. Kalinowski, Paris, Flammarion, 2000.

³ Fligstein Neil, *The transformation of corporate control*, Cambridge, Harvard University Press, 1990 ; Fligstein Neil, « Le mythe du marché », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°139, 2001, pp. 3-12.

⁴ Lordon Frédéric, *La politique du capital*, Paris, Odile Jacob, 2002.

⁵ Montlibert Christian de, *Enjeux et luttes dans le champ économique*, à paraître.

⁶ Villette Michel, *Sociologie du conseil en management*, Paris, La Découverte, 2003.

⁷ Thine Sylvain, *Les consultants et les systèmes d'information. La déformation de l'espace du conseil français sous l'effet des nouvelles technologies (1990-2005)*, thèse (dir. M. Gollac), Paris, EHESS, 2008.

Enfin, dans toutes les fusions-acquisitions, les coûts de changement (difficultés managériales, restructurations ou démantèlements des collectifs, évictions d'anciennes équipes et reconstitutions de nouvelles plus dévouées, éliminations de « doublons », inquiétudes devant d'éventuels licenciements, mises au chômage immédiates ou différées d'une partie de la population des agents concernés, création d'une langue et de normes communes etc.) sont particulièrement élevés. D'autant plus que, le plus souvent, les fusions ont été suivies d'une recentration sur le « cœur de métier » (« *spin-off* » dans le langage anglo-saxon du management) autorisant à se défaire de services fonctionnels en les filialisant ou en les « externalisant ». Dans ces conditions, on comprend que toutes ces opérations soient idéalisées par une activité discursive proliférante (dans laquelle les techniques des sciences sociales appliquées et le vocabulaire de la psychologie sociale tiennent une place conséquente) qui a pour fonction principale de masquer les apories des décisions, de camoufler les difficultés, de susciter l'adhésion d'au moins une partie des agents concernés et de conforter les décideurs dans la croyance du bien-fondé de leurs décisions.

Tout laisse penser que ces caractéristiques peuvent s'actualiser dans les concentrations et fusions des universités concernées.

Comme avec les fusions-acquisitions des entreprises, les concentrations et fusions d'universités n'existeraient pas si le monde universitaire n'était entré dans une phase de déréglementation et de dérégulation voulue par l'Europe et par les gouvernements de différents pays dont le gouvernement français¹. Cette

¹ Abélard, *Universitas Calamitatum : le livre noir des réformes universitaires*, Boisieux, Croquant, 2003 ; Benninghoff Martin, Leresche Jean-Philippe, *La recherche affaire d'Etat. Enjeux et luttes d'une politique fédérale des sciences*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2003 ; Krimsky Sheldon, *La recherche face aux intérêts privés*, préf. I. Stenger (« La mouche et le tigre »), Paris, Les empêcheurs de penser en rond/Seuil, 2004 ; Montlibert Christian de, *Savoir à vendre. L'enseignement supérieur et la recherche en danger*, Paris, Raisons d'agir, 2004 ; Perrot Marie-Dominique, Dupasquier Jean-Noël, Joye Dominique, Leresche Jean-Philippe, Rist Gilbert, *Ordres et*

transformation baptisée « modernisation » a visé la réorganisation des cursus (LMD ou processus de Bologne), la réorganisation de la recherche (avec la création de l'ANR), la modification du fonctionnement des universités (loi LRU) et, plus récemment, la réforme des statuts et des activités des universitaires. Cette modernisation repose sur la volonté de soumettre les universités à une gestion managériale, d'organiser les enseignements et la recherche en fonction des besoins du monde économique, de diffuser une conception idéologique du monde concevant l'étudiant comme un entrepreneur rationnel (et individualiste), de transformer les conditions nécessaires à la production de connaissances en se défiant des systèmes élaborés par des disciplines autonomisées. Comme dans les fusions d'entreprises, il s'agit bien pour l'Etat, selon le principe du « benchmarking », de constituer des structures à même d'obtenir une position enviable dans les comparaisons internationales de productivité universitaire (genre classement de Shanghai) tout en obtenant, à terme, une rationalisation des dépenses de financement si ce n'est une diminution des coûts ; reste que ces opérations servent le capital économique – qui espère une efficacité accrue de telles démarches de regroupement. Le rassemblement de diverses instances universitaires (écoles et universités), centres de recherche (privés et publics) et entreprises – comme dans l'opération « plateau de Saclay » initiée par Christian Blanc en région parisienne – a explicitement cet objectif.

Dans la mesure où la loi LRU et la réforme des statuts des universitaires accroissent, dans des proportions considérables, les pouvoirs du président, la volonté de soumettre un plus grand nombre d'agents aux volontés managériales ne peut que sortir

désordres de l'esprit gestionnaire. Où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?, Lausanne, Editions Réalités Sociales, 2006 ; Charle Christophe, Soulié Charles (éd.), *Les ravages de la « modernisation » universitaire en Europe*, Paris, Syllepse, 2007 ; Monthubert Bertrand, avec Séguillon Pierre-Luc, *10 +1 questions à Bertrand Monthubert sur la recherche*, Paris, Editions Michalon, 2007 ; Schultheis Franz, Roca i Escoda Maria, Cousin Paul-Franz (ed.), *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, Paris, Raisons d'agir, 2008.

renforcée de ces processus. L'utopie démocratique de l'université, avec ses élections, ses directions collégiales, sa recherche de consensus, son affirmation de valeurs universalistes, a vécu, remplacée qu'elle est par des pratiques directement issues de « l'esprit gestionnaire ». Dans de telles démarches de regroupement, les volontés de conquête ne peuvent être que stimulées : le développement de formes plus ou moins discrètes de domination par les centres de recherche les plus organisés ou les unités universitaires les plus puissantes – selon la loi qui veut que les plus dotés en capital aient plus de probabilités de s'emparer des formes de capital qui leur faisaient relativement défaut – devient possible et même probable. Au capital de notoriété scientifique d'un centre dominant¹ (en l'occurrence souvent une université scientifique), adossé à un capital économique conséquent que représentent les équipements des laboratoires, les « start-up » et entreprises innovantes qui en sont issues, les brevets déposés, etc. peuvent ainsi s'ajouter du capital informationnel et des compétences afférentes (lors, par exemple, de la fusion avec une université de droit) et du capital symbolique et les compétences discursives afférentes (lors d'une concentration avec une université des lettres et des sciences humaines et sociales par exemple).

Comme dans toutes les fusions, des cabinets d'organisation interviennent dans les réorganisations des unités universitaires. Ainsi, à Strasbourg, un cabinet conseil international (appartenant, selon la définition indigène, au groupe des « Big ») a opéré pour « faciliter l'évolution des structures » en définissant les nouveaux organigrammes. Comme cela a été le cas dans toutes les entreprises nouvellement concentrées qui ont été amenées à réorganiser la gestion des effectifs et de leur usage, il y a toutes les chances pour que la nouvelle université – ne disposant pas d'instruments de conduite et de contrôle d'un changement qui pourrait avoir des effets qu'elle n'aurait pas prévus – adopte des outils informatiques supposés limiter les incertitudes de la gestion.

¹ Montlibert Christian de, « Domination sociale, champ intellectuel, circulation des idées et des hommes », in Grize François, *Communication et circulation des informations, des idées et des personnes*, Lausanne, Université de Lausanne, 1995, pp. 501-507.

L'ERP (Enterprise Resource Planning) – issu lui-même du BPR (Business Process Reengineering) qui était supposé permettre de réduire les coûts et de découvrir des « gisements de performance » – très en vogue aujourd'hui dans les entreprises privées, pourrait bien, étant donné les usages antérieurs déjà intensifs de l'informatique de gestion dans les universités², être d'autant plus aisément utilisé qu'il offre la possibilité d'appliquer à toutes les fonctions organisationnelles le même type de raisonnement gestionnaire qui reconsidère « à l'économie » les tâches à réaliser, mais aussi, d'autant plus valorisé qu'il vise à consolider les nouvelles structures tout en modifiant les niveaux hiérarchiques. C'est dire qu'ainsi les modes de pensée des consultants, (issus, maintenant, plus souvent des écoles de commerce que des écoles d'ingénieurs), devraient l'emporter sur toutes les autres exigences nées pourtant des nécessités de la production et de l'enseignement du savoir. Pour le dire autrement, subordonner les modes d'organisation engendrés par la « rectification critique » propre au monde universitaire pourrait célébrer la victoire de « l'esprit gestionnaire ». Dans ces conditions, « productivité », « flexibilité », « qualité », « client » etc., devenus les mots-clés de ce discours né dans les cabinets conseil, trouveront vite des équivalents dans un langage plus acceptable par des universitaires.

Les éléments constitutifs du coût du changement, comme dans les entreprises privées, se retrouvent dans les universités affectées par la concentration. Ils sont présents dans les opérations déjà engagées et pèsent sur l'inquiétude des personnels temporaires qui craignent que la volonté de supprimer des « doublons » ne conduise à réduire la taille du personnel administratif dans lequel figurent de nombreux travailleurs sur contrat plus ou moins précarisés³. La possibilité de voir

² Garcia Sandrine, « Croyance pédagogique et innovation technologique : le marché de la formation à distance au service de la démocratisation de l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°149, 2003, pp. 42-60.

³ Pour le moment, et tant que le personnel enseignant demeure fonctionnaire, (ce qui n'est en rien une certitude puisque les présidents des universités pourront recruter

l'université, ultérieurement, externaliser différentes fonctions de gestion (paiement des salaires par exemple), ne peut qu'amplifier les craintes. Reste que cette inquiétude peut aussi se nourrir du fait que des agents compétents, mais considérés comme *a priori* hostiles à la nouvelle structure, peuvent être écartés au profit d'agents qui sont considérés comme acquis à la réorganisation.

Mais c'est surtout le réaménagement des équipes et des collectifs, organisés dans le monde de l'enseignement supérieur en « disciplines », qui devrait susciter le plus de difficultés. Autant une réorganisation des rapports entre des universités des sciences, des sciences humaines et sociales, des lettres, de droit etc., fondée sur un travail épistémique conséquent aurait été envisageable, autant une concentration guidée par le primat de la gestion met en cause les fondements sociaux et rationnels de la production des savoirs. En effet les disciplines, comme l'a montré Pierre Bourdieu, en refoulant « dans le monde inférieur de l'économie l'aspect économique des actes et des rapports de production symbolique » ont été à même de « développer des règles et des régularités [...] favorables à la systématisation et à la rationalisation [...] »¹. Faire coexister des unités dissemblables pour réaliser au mieux « l'esprit gestionnaire » ou constituer des collectifs sans liens épistémiques pour favoriser une éventuelle employabilité des étudiants ne pourrait que conduire à défaire cette organisation du champ intellectuel propice à l'avancement d'une exigence de rigueur. Si la « fermeture sur soi du champ autonome constitue le principe historique de la genèse de la raison et de l'exercice de sa normativité », mettre en cause ce principe en facilitant l'intrusion de critères de jugements externes différents de ceux des pairs, met en question les fondements même du champ de la connaissance ce qui transformerait l'imposition de « l'esprit gestionnaire » en victoire à la Pyrrhus.

Enfin on ne s'étonnera pas que ces pratiques de concentration-fusion soient recou-

vertes d'un discours propre à en célébrer les mérites : en matière de réorganisation, ce sont d'ailleurs des universitaires qui ont, les premiers, formulés ce souhait de constituer de grandes universités à même de rivaliser avec leurs concurrentes nord américaines et surtout de figurer en meilleure place dans les classements internationaux². Ces initiatives ont été d'autant plus soutenues que, pour certains, l'immobilisme, le repliement, l'inertie caractériseraient les vieilles universités inadaptées à un monde moderne qui exigerait une nouvelle organisation de la production et de la diffusion des savoirs³. Ce langage prescriptif d'un nouveau « savoir-être » universitaire fait partie de la nouvelle manière de voir le monde imposée par l'économie néolibérale qui déconsidère les interventions sociales de l'Etat et célèbre le mérite et la responsabilité individuelle. Ainsi, ce travail symbolique autour des avantages du regroupement des institutions universitaires et de la recherche, en contribuant à reproduire les rapports de force objectifs, sert toutes les formes de domination politique et économique sur la production et l'enseignement du savoir.

Mais les sciences sociales ne sont pas seulement observatrices des réformes dont elles sont parfois les auxiliaires, elles en sont aussi l'objet. En effet les réformes ne sont pas imposées de l'extérieur. Comme Durkheim l'avait si justement observé, les systèmes sociaux ne cèdent aux injonctions externes à se transformer qu'autant qu'ils sont, déjà, modifiés de l'intérieur. L'imposition de l'« esprit gestionnaire », qui agit différemment selon les disciplines, a été précédée de multiples transformations qui l'ont rendu acceptable, souvent inévitable et même, parfois, perçu comme nécessaire. A cet égard la situation des sciences sociales est particulièrement intéressante. Les transformations y sont d'autant plus actives que ces disciplines occupent dans

² Jacob François, Kourilsky Philippe, Lehn Jean-Marie, Lions Pierre-Louis, « *Du nerf ! Donner un nouvel essor à la recherche française* », mars 2004, en ligne (www.Pasteur.fr/dunerf.html).

³ Schultheis Franz, Roca i Escoda Maria, Cousin Paul-Franz, (ed.), *Le cauchemar de Humboldt. Les réformes de l'enseignement supérieur européen*, op. cit.

sur contrat), les professeurs et maîtres de conférences semblent ne pas ressentir cette appréhension de l'avenir.

¹ Bourdieu Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.

le champ intellectuel une position plus hétéronome que celle qu'occupent d'autres disciplines scientifiques, que des changements morphologiques y sont très intenses, qu'elles étaient, en somme, déjà profondément modifiées avant même que les réformes qui les transforment ne soient promulguées.

La position hétéronome des sciences sociales tient sans doute à une diversification, si ce n'est à un éparpillement théorique, concomitante d'une faiblesse de codification liée aux conditions épistémologiques propres à ces disciplines qui, dans l'impossibilité d'utiliser des méthodes expérimentales et de créer un langage spécifique, ne peuvent échapper ni aux effets métaphoriques de la langue quotidienne, ni aux représentations de sens commun. Dans cette situation, de nombreuses approches sociologiques ne rompent guère avec des conceptions « métaphysiques », et, de ce fait, demeurent sensibles aux prises de position politiques sur l'histoire et les agents de l'histoire, c'est-à-dire aux représentations des groupes qui tentent d'imposer leur point de vue. Ainsi les définitions des problématiques sont, en sciences sociales moins souvent qu'ailleurs, données par les seuls chercheurs ; le degré de « fermeture » qui permet de sélectionner des agents possédant un savoir théorique et technique de base commun et surtout, partageant sensiblement les mêmes intérêts pour la connaissance, n'est pas très élevé ; l'accord entre les chercheurs sur l'importance des épreuves de vérification (ce qu'on peut aussi nommer l'épreuve de réalité) valables à un moment donné n'existe guère. Dès lors des forces externes au champ peuvent imposer plus facilement leurs exigences et leurs évaluations. Dans la mesure, d'une part, où la connaissance du monde social est un enjeu considérable, la définition de la scientificité de la sociologie demeure suffisamment conflictuelle pour que certains rêvent de contrôler les sociologues et la sociologie et, d'autre part, dans la mesure où les luttes sont importantes entre les tenants des différentes positions, les résistances aux injonctions à la réforme sont faibles et dispersées.

Certaines de ces réformes ont été préparées de longue date par des transformations des systèmes universitaires : dès le début des années 1960, aux Etats-Unis d'abord,

puis en Europe, l'enseignement de la gestion et du management transforme les sciences sociales. L'économie en sera très affectée (l'agrégation en économie, par exemple, est renommée agrégation en sciences économiques et de gestion) et, dans une moindre mesure, la sociologie (par l'intermédiaire de la sociologie des organisations et de la sociologie du travail). Cet enseignement est en quelque sorte le cheval de Troie par lequel s'insinue « l'esprit gestionnaire » dans le monde universitaire. La gestion, en tant que discipline, est en effet bien ajustée à la politique actuelle, dans la mesure où elle partage les mêmes schèmes de rationalisation gestionnaire et opère par ses pratiques un ajustement à la politique de réforme universitaire : les outils de gouvernance sont depuis longtemps intégrés dans le fonctionnement des universités.

Ces changements ont été, aussi, facilités et amplifiés par les transformations des demandes et des stratégies des étudiants, concomitantes des transformations de leurs caractéristiques morphologiques. Si, dans les années 1960, la sociologie est une discipline au recrutement social plutôt élevé, mais occupant une position intermédiaire dans la hiérarchie scolaire – ce qui en faisait une discipline « refuge » pour les étudiants sous sélectionnés des milieux favorisés¹ –, elle se caractérise aujourd'hui par un recrutement plus féminin, et surtout plus populaire que la moyenne. Dans la continuité de son recrutement plutôt populaire, la sociologie fait aujourd'hui partie des disciplines comptant un taux de bacheliers technologiques et professionnels supérieur à 30%. Ces transformations affectent aussi les cursus puisque les diplômés à finalité professionnelle (les DESS ou Masters professionnels) sont beaucoup plus développés en sociologie qu'en lettres et sciences humaines et plus encore qu'en philosophie, indice sans aucun doute d'un degré de professionnalisation accrue de la discipline.

Des mutations dans les caractéristiques sociales et universitaires des enseignants de sociologie favorisent, elles aussi, la mise en place des réformes en facilitant une transformation des manières de voir et de faire la

¹ Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *La reproduction*, Paris, Minuit, 1970.

sociologie. En 40 ans, la discipline sociologique s'est considérablement transformée : on est passé d'un milieu d'inter-connaissances, contrôlé par quelques « grands patrons parisiens » cooptant leurs successeurs et entretenant de véritables relations de filiation avec eux, à un espace beaucoup plus vaste et différencié au sein duquel les modes de sélection et de recrutement se sont considérablement bureaucratisés, ce qui conduit à la constitution de métiers de sociologue très différenciés : sociologue expert, consultant, intellectuel généraliste, « militant » etc. Dans ces conditions, le « modèle lettré » hérité du passé et du fonctionnement des disciplines canoniques, tend, à la faveur du processus de massification et de professionnalisation croissante de la discipline, à devenir de moins en moins influent.

Dès lors les effets en retour de la diffusion et de la réception des sciences sociales deviennent plus prégnants. Au sein du champ de production des sciences sociales lui-même, le débat scientifique, qui ne peut reposer que sur des confrontations de résultats obtenus et présentés selon des règles méthodologiques acceptées par tous, cède le pas devant le conformisme « libéral » qui s'est emparé en France, depuis les années 1980, non seulement de la sociologie et de l'économie mais aussi de l'histoire contemporaine. La préparation aux concours de recrutement des professeurs d'histoire et de sciences économiques et sociales a de plus en plus des allures de préparation des élites aux plus hautes fonctions administratives et non pas de formation d'historien, de sociologue ou d'économiste. Tout montre qu'on n'est jamais loin de la prose des *think tanks* chargés de diffuser la nouvelle vulgate idéologique de la « mondialisation néolibérale. Dans ces conditions, à l'opposé des « rectifications critiques » qu'entraîne la confrontation ordonnée, les condamnations d'un côté et les dithyrambes de l'autre fleurissent.

Les orientations utilitaristes dominantes ont tendance aussi à susciter l'apparition, au sein des sciences sociales, des « experts ». Dans un contexte de concurrence de plus en plus rude entre des régions et entre des collectivités locales dont le but est d'attirer des entreprises pourvoyeuses d'emplois, une

recherche appliquée, utile pour l'économie du territoire, utile pour son attractivité et son image dynamique, est au cœur des demandes des élus¹. Parce qu'elles sont marquées par une forte hétéronomie, le recours aux sciences sociales par les décideurs de l'espace politique local et la manière dont ils reçoivent et utilisent leurs résultats (qui dépendent beaucoup des caractéristiques et de la trajectoire sociales de chaque élu) ne peuvent pas être sans effet sur les manières de faire des sociologues, économistes et historiens. Même si un capital culturel élevé peut faciliter la réception de la recherche, les intérêts proprement politiques l'emportent vite et conduisent à s'interroger sur l'utilité sociale ou économique de la recherche. Cette vision rejoint en partie celle développée par les acteurs économiques qui ne pensent qu'en termes d'efficacité et d'utilité à court et moyen terme. Une définition de ce que devrait être la recherche en sciences sociales finit ainsi par s'imposer, mobilisant, dans une accumulation de jugements de valeurs, toute une conception du monde social. Cette logique gagne de plus en plus le monde universitaire et de la recherche dans la mesure où les réformes en cours rendent les recherches et les chercheurs de plus en plus dépendants des exigences d'utilité économique et politique de leurs futurs financeurs.

¹ Montlibert Christian de, *Les agents de l'économie. Patrons, banquiers, journalistes, consultants, élus. Rivaux et complices*, Paris, Raisons d'agir, 2007.